La Mairie de SAINT-MARTIN- D'URIAGE (Isère)

Commune thermale et touristique de 5636 habitants située à 15 km de Grenoble

recrute

Rédacteur expérimenté

pour un poste de Responsable des Ressources Humaines

Mission globale

Sous la responsabilité du chef du pôle Ressources, et en lien avec les élus, vous serez chargé(e) de la mise en place et de l'application de la politique de gestion des ressources humaines de la commune et du CCAS et encadrerez les deux agents du service du personnel.

Activités:

- Assurer le pilotage de la gestion administrative et statutaire et assurer une veille juridique. Etre le garant des procédures administratives et statutaires du service.
- Elaborer le budget RH, assurer le pilotage et le suivi de la masse salariale. Superviser les paies (dont les déclarations annuelles), gérer le dossier « indemnités des élus », et suivre les carrières et contrats (160 agents).
- Assurer le suivi des effectifs et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans un contexte budgétaire contraint.
- Favoriser la transversalité, développer la dimension conseil et accompagnement auprès de l'ensemble des services de la commune et du CCAS.
- Gérer la formation.
- Préparer et assurer le suivi des instances paritaires et de la commission du personnel.
- Rédiger les délibérations afférentes aux ressources humaines.
- Superviser la démarche de prévention des risques professionnels et de santé au travail.
- Gestion des actions d'animations (vœux au personnel etc...) en direction du personnel
- Force de proposition pour l'évolution de l'organisation du travail notamment dans le cadre de mutualisations

<u>Compétences requises</u>:

- Maîtriser le statut de la fonction publique territoriale et des mécanismes liés à la paie.
- Maîtriser les enjeux budgétaires
- Avoir des aptitudes relationnelles, managériales, organisationnelles et rédactionnelles
- Savoir faire preuve d'autonomie et de dynamisme.
- Discrétion et respect du devoir de réserve requis.
- Justifier d'une formation de bac +3 à bac +5 et d'une expérience réussie en collectivité locale dans le domaine des ressources humaines.

Conditions de rémunération

Rémunération statutaire+ RIFSEEP + 13eme mois.

Contact et informations complémentaires :

Renseignements auprès de M. LAUMON, DGS, au 04 76 59 77 10.

Lettre de candidature et C.V. à adresser à :

Monsieur le Maire-

Service Ressources Humaines

2 place de la mairie

38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Ou par courriel: recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr